

La France ne serait-elle un pays de liberté que pour les fascistes internationaux ?

Redaction : PIERRE MUALDES
Administration : PIERRE ODEON
72, rue des Prairies, Paris (20^e)
(Chèque postal : Odéon 950-32 Paris)

le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

COMMENT ON LES EXPULSE

Nous venons de recevoir de Bruxelles la lettre suivante :

Cher Camarades du Comité du droit d'asile,

Je suis un expulsé, comme il y en a malheureusement des centaines d'autres. Mais je crois cependant que mon cas présente un certain intérêt, en raison de la façon dont je fus expulsé.

Le 10 septembre dernier, avec plusieurs camarades, je fus convoqué par le commissaire de police. Après un speech sur les idées de l'American Legion, on me demanda si je n'avais rien à dire et si j'étais prêt à faire une déclaration de ne pas participer aux manifestations projetées.

J'ai répondu, que je tenais à rester à Paris, mais que je ne pouvais faire une déclaration aussi humiliante que celle que l'on me demandait. On m'annonça alors que je serais expulsé immédiatement. On me laissa cependant mes cartes et je crois que tout était fini.

Le jour suivant, deux agents de la sûreté, vinrent me proposer de leur fournir des renseignements sur le mouvement anarchiste ; ils ajoutèrent que si je consentais à la faire, ma tranquillité serait assurée et que mes dérangements seraient payés.

Avec politesse et dignité, je leur fis comprendre mon indignation et leur déclarai qu'il n'y avait pas d'or pour acheter ma conscience. Ils insistèrent cependant et me demandèrent si je ne connaissais personne susceptible d'accepter de jouer ce rôle.

A la suite de cet incident, dimanche matin, les policiers sont revenus, m'ont prié de les suivre et m'ont amené à la frontière comme un malfrat.

J'avais un petit « chez moi » : j'ai été obligé de l'abandonner. Je n'ai eu le temps que d'emporter quelques vêtements.

Voilà mon cas ; je vous l'ai exposé parce que je suis victime d'une vengeance politique. Il ne s'agit pas là de mesures de sûreté.

J'ai toujours travaillé, et j'ai trois certificats, l'un meilleur que l'autre.

Réceivez, chers Camarades, mes salutations cordiales.

Gobbi TORQUATO.

Voilà maintenant un des trois certificats de travail de ce camarade :

IMPRIMERIE Vve A. PUYFOURCAT
10, RUE ROCHECHOUART
PARIS

Paris, le 1^{er} octobre 1927.

Je soussigné certifie avoir employé Gobbi Torquato, demeurant boulevard de l'Hôpital du mois d'octobre 1924 à ce jour, date à laquelle je céde mon fonds d'imprimerie à M. Chirouïte, en qualité de papetier-rogneur-magasinier et n'avois eu qu'à me louer de ses services.

C'est un ouvrier très sérieux, courageux et honnête. M. Chirouïte continue d'ailleurs à l'employer.

Sigé : Vve Puyfourcat.

Que fait-il concrètement ? Le cas de Gobbi Torquato est-il un accident ? Non pas. Gobbi Torquato est une victime parmi cent autres victimes d'une basse et ignoble police qui règne en maîtresse sur le pays.

Dire que le Comité du droit d'asile protestera contre l'expulsion scandaleuse de ce travailleur ; dire qu'il demandera, qu'il exigea, qu'il imposera son retour ici n'est pas suffisant. Il faut tout de même mettre un terme aux mesures inqualifiables prises contre des individus inoffensifs, pour l'unique raison que ces Messieurs du quai des Orfèvres veulent légitimer leurs demandes de « fonds secrets ».

Quoi ! un étranger n'aura plus le droit de rentrer en France parce que, travailleur, il se refuse à remplir le rôle immonde de mouchard ? Cela dépasse les bornes, en vérité. Il suffira qu'un homme soit propre et ne veuille pas se faire l'auxiliaire des plus infâmes bureaux du ministère de l'Intérieur pour qu'immédiatement on lui signifie un arrêté d'expulsion ! N'y a-t-il plus place en France que pour les agents des souteneurs couronnés et pour les représentants qualifiés des assassins d'Amérique ?

Nous poserons demain la question devant l'opinion publique, mais nous la posons dès aujourd'hui aux grandes organisations de gauche et d'extrême-gauche qui se réclament de la « démocratie ».

Que pense la Ligue des Droits de l'Homme de ces procédures qui deviennent en France d'un usage trop courant ? La police violente, ouverte, les droits les plus élémentaires des citoyens. La liberté individuelle n'est plus qu'un mot. On arrête, on emprisonne des hommes qui ne commettent aucun crime, aucun délit. Simplement, parce que cela plaît aux bourgeois de Chiappe ou de Sarraut.

Lorsque la victime a la « chance » d'être française et d'être connue, on consent à la relâcher parfois, surtout lorsque l'opinion publique est saisie de l'acte d'arbitraire ; mais, lorsque c'est un étranger, la police triomphé toujours. Elle expulse et le tour est joué.

Il faut que cela cesse. Gobbi Torquato doit revenir en France, et avec lui tous

ceux qui furent expulsés en vertu du régime du bon plaisir que nous subissons depuis quelques mois.

Il n'est pas possible que l'on permette aux agents de la préfecture de police de jouer avec la liberté et souvent avec la vie d'hommes innocents. Il fut un temps où, en France, les gouvernements et les bourgeois se servaient de la police, mais la méprisaient et la désavouaient lorsqu'elle se livrait à de telles extrémités.

Toute propriété morale a-t-elle disparu de pays ? De Dunkerque à Biarritz, de Brest à Nice, tous les hommes se sont-ils engagés dans une vaste entreprise de mouchardage et vont-ils courir de leur silence les actes inqualifiables du ministère d'Union sacrée ?

Non voulons espérer qu'il en sera autrement.

Après les " Attentats "

Les « attentats » imaginés ou réels sont exploités cyniquement par le ministère de l'Intérieur et sa police. Raflas, persécutions, arrestations, expulsions, les argouments s'en donnent à cœur joie.

Il faut satisfaction ce que la presse corrompue appelle l'opinion publique ; il faut donner de la pâture romantique à toutes les concierges de France, et les journaux insinuent des communiqués et des informations mensongères qui sentent la « sûreté générale » à vingt pas.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

Cependant on a maintenu comme « auteurs probables » de l'attentat « Juan les Pins, trois militants libertaires italiens, Revollo Toncelli, Pascal Simonen et le peintre Silvio Franchini. Aucune charge, aucune preuve contre ces camarades. L'on a bien découvert chez eux qui puisse permettre une telle accusation de s'élater par la lecture même des journaux bourgeois, on sent la faiblesse de l'accusation. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

Cependant on a maintenu comme « auteurs probables » de l'attentat « Juan les Pins, trois militants libertaires italiens, Revollo Toncelli, Pascal Simonen et le peintre Silvio Franchini. Aucune charge, aucune preuve contre ces camarades. L'on a bien découvert chez eux qui puisse permettre une telle accusation de s'élater par la lecture même des journaux bourgeois, on sent la faiblesse de l'accusation. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.

C'est ainsi qu'à la suite de l'attentat du Goffe Juan, plus de cent arrestations ont été opérées dans la région d'Antibes.

Pour la plupart les victimes étaient étrangères. Mais il fallut les relâcher car on ne trouva rien contre eux.</p

LA VIE DE L'UNION

Comité d'Initiative de l'U. A. C. — Vendredi, à 20 h. 30 précises, 72, rue des Prairies.

PARIS-BANLIEUE

Fédération Parisienne

Comité d'Initiative. — Réunion le samedi 1^{er} octobre à 20 h. 30, 9, rue Louis-Blanc.

Ordre du jour. — Le Congrès, dernières dispositions.

Groupe des 5^e, 6^e, 13^e et 14^e. — Dimanche matin à 10 heures précises, réunion, 163, boulevard de l'Hôpital. Seuls les adhérents au groupe sont conviés. Tous présents.

Groupe des 5^e, 6^e, XIII^e et XIV^e. — Mardi 27, à 20 h. 30, réunion du groupe, à la maison syndicale du XIII^e, 163, boulevard de l'Hôpital (métro). Seuls les adhérents au groupe sont conviés. Tous présents.

Ordre du jour : le Congrès ; compte rendu du C. I. de la Fédération, l'activité du groupe.

Pour prendre note. — Le mardi 4, causerie par Nadaud sur le « Taylorisme ». Le mardi 19, conférence de Voline sur le sujet : parti anarchiste, synthèse et l'entente générale des anarchistes.

Groupe du 4^e. — Réunion vendredi 30, à 20 h. 30, 85, rue Mademoiselle. La présence de tous les camarades est indispensable vu l'importance des décisions à prendre en vue du congrès.

17^e, 18^e, 19^e, 20^e. — Mercredi 5 octobre, réunion du groupe, rue Louis-Blanc, à 20 h. 45. Tous les anarchistes révolutionnaires habitant ces arrondissements sont invités. Causerie par Nadaud où sera envisagé tout un plan de propagande et où des propositions importantes relatives aux prochains Congrès (F. A. et U. A. C.) seront présentées par les camarades Nadaud, Ferand, Maudles, etc.

Livry-Gargan. — Réunion du groupe le samedi 8 octobre, à 21 heures, au 9, rue de Meaux. Ordre du jour : suite de la discussion sur le Congrès de la Fédération.

Le camarade qui devait faire une conférence sur les anarchistes dans la Révolution russe n'a pu venir et est empêché. Nous invitons tous les camarades de la localité à s'y rendre, le sujet étant très intéressant.

Groupe de Boulogne-Billancourt. — Réunion du groupe, rue Louis-Blanc, à 20 h. 45. Tous les anarchistes révolutionnaires habitant ces arrondissements sont invités. Causerie par Nadaud où sera envisagé tout un plan de propagande et où des propositions importantes relatives aux prochains Congrès (F. A. et U. A. C.) seront présentées par les camarades Nadaud, Ferand, Maudles, etc.

L'ordre du jour : le Congrès ; compte rendu du C. I. de la Fédération, l'activité du groupe.

Pour prendre note. — Le mardi 4, causerie par Nadaud sur le « Taylorisme ». Le mardi 19, conférence de Voline sur le sujet : parti anarchiste, synthèse et l'entente générale des anarchistes.

Groupe de Saint-Denis. — Réunion vendredi 30, à 20 h. 30, 85, rue Mademoiselle. La présence de tous les camarades est indispensable vu l'importance des décisions à prendre en vue du congrès.

Groupes de Pantin-Aubervilliers. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, salle de l'Intendance. Le mardi 1^{er} octobre à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Pantin, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches. Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Vincennes, Montreuil et Fontenay. — Le groupe rappelle aux camarades anarchistes et sympathisants de se réunir tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Montreuil, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Gournay-en-Bray. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, salle de l'Intendance. Le mardi 1^{er} octobre à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Gournay-en-Bray.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Saint-Maurice. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Saint-Maurice, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Charenton. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Charenton, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Drancy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Drancy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Villejuif. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Villejuif, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Tremblay. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Tremblay, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Drancy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Drancy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de la Fédération. Nomination des délégués aux Congrès. Note : Présence nécessaire de tous.

Groupe de Bondy. — Réunion du groupe, rue Didur, 163, boulevard de Pantin, à 20 h. 30, réunion tous les vendredis, et que la prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple de Bondy, 100, rue de la Paix.

Ordre du jour : éditions et affiches.

Le Congrès de